

Le 12 avril 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 AVRIL 2016

Vu les articles L.712-1 et L.712-3 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise.

Extrait de procès-verbal n° 9

Renouvellement du comité électoral consultatif

Monsieur GERMINET soumet à l'approbation des membres du conseil d'administration, les candidatures suivantes pour siéger au sein du comité électoral consultatif. :

- 1 représentant du collège A : Éric VIAL
- 1 représentant du collège B : Jean-Baptiste FRÉTIGNY
- 1 représentant du collège BIATSS : Lolita BOUILLET
- 1 représentant du collège usagers : Sonia AMROUNI

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés

Membres présents et représentés : 30

Membres en exercice : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,
Le président de l'université

François GERMINET